

Pour toute information:
DAVID Tél: 07 69 45 57 42
ISMAHEN Tél: 07 49 56 51 66
AURORE Tél: 07 69 35 82 686
91snudifo@gmail.com

infos RIS →



## R.I.S. MOUVEMENT INTER

**Réunion d'Information Syndicale** 

MERCREDI 12 novembre 2025
de 9h00 à 12h00
Bourse du travail
12 Place des terrasses de l'Agora
91000 Évry
INSCRIPTION INDISPENSABLE

# Rassemblons-nous pour défendre nos revendications, notre statut d'enseignants fonctionnaires d'État, participons aux RIS du SNUDI FO 91!

Vous pourrez poser toutes vos questions « mouvement » au cours de cette RIS. Vous pourrez déposer vos dossiers et vous syndiquer (si ce n'est pas déjà fait ...)

Inscrivez-vous auprès du SNUDI FO 91 par GOOGLE FORMULAIRE :

ici lien complet → https://forms.gle/7HW6RYN1yfxscAN47



#### **INSCRIPTION INDISPENSABLE**

Tous les collègues sont les bienvenus : Les Réunions d'Information Syndicale (R.I.S.) sont ouvertes <u>à tous les collègues</u>, syndiqués ou non. Tous les PE (stagiaires, titulaires ou contractuels) ont droit de déduire 9 heures de Réunion d'Information Syndicale par an (3 fois 3h).

#### Ces heures de R.I.S. sont déductibles des 108h.

Notamment des animations pédagogiques imposées ! Pour cela il suffit d'envoyer le courrier disponible ici →

https://snudifo91.fr/wp-content/uploads/2024/03/formulaire declaration participation ris v fev 24.pdf

Envoi par mail pro à votre IEN pour l'informer de votre participation à la Réunion d'Information Syndicale 48h à l'avance.

<u>Aucune demande d'absence n'est à déposer</u>, il suffit <u>d'informer</u> l'IEN de sa participation en complétant <u>l'annexe II</u> en précisant que le temps de la RIS sera déduit des 108H.

Vous pourrez préciser par la suite le temps sur lequel vous déduirez les 3H.

Vous pouvez participer à une RIS sans en informer votre IEN mais en ce cas vous ne pourrez pas déduire les heures de réunion de vos 108h.

### **NE RESTEZ PAS ISOLÉS!**

Le SNUDI FO 91 défend les droits de tous les collègues